

PRIX D'ABONNEMENT
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

diti on Semi-Quotidienne, 12 mois..... \$3.00
6 mois..... 1.50
Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 0.50
Pour les Etats-Unis.

dition Semi-Quotidienne, 12 mois..... 4.00
6 mois..... 2.00
Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 2.00
Les frais de port pour le Canada payés par l'Éditeur.

Il sera chargé 50 centins de surplus par année, à ceux qui ne paieront pas d'avance. Ceux qui veulent discontinuer, doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois, pour l'Édition Semi-Quotidienne et de 12 mois pour l'Édition Hebdomadaire, les arrérages acquittés.

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Par lis

Edition Semi-Quotidienne, première insertion, Brevière..... \$0 10
Do Insertions subséquentes..... 0 05
Une colonne pour 12 mois..... 00 00
Do Do Do 6 mois..... 33 00
Do Do Do 3 mois..... 18 00

Edition Hebdomadaire, à forfait.....
Toutes annonces sans conditions, seront insérées jusqu'à contre-ordre, à 10 et 15 c. la ligne. Toutefois pour les annonces de longue durée doit être par écrit.

Toutes correspondances etc., doivent être adressées au propriétaire du Constitutionnel, avertissements et annonces d'un signature respon- sible.

NO. 10 RUE CRAIC.

Feuilleton du "Constitutionnel"

MADAME DE TREVES.

LXII

— Je ne suppose rien... — dit la baronne Germaine — Je refuse de croire au crime...
— Et vous, M. de Nerville ?
— Eh ! monsieur, que pourrais-je supposer ? qui pourrais-je soupçonner ? — je vous répète que Max n'avait point d'ennemi... — J'irai plus loin, j'affirme qu'il était très-aimé dans le pays ou il faisait beaucoup de bien... — Pour qu'un crime soit vraisemblable il faut qu'il profite à quelqu'un ; or, celui-là ne profite à personne.

Pierre Lion était témoin de cet échange de paroles.
Soudain son visage se crispa et l'ombre d'une pensée terrible passa sur son front.

Il venait de se rappeler le docteur Lucien d'Harblay versant dans la potion du baron Max quelques gouttes d'un flacon mystérieux, et faisant vivement disparaître ce flacon à la minute précise où lui, Pierre Lion, entraient dans la chambre d'un côté et M. de Nerville de l'autre.

La chose lui avait semblé toute naturelle ce soir-là, mais à présent qu'on parlait d'un crime commis, elle lui paraissait au plus haut point suspecte.

Il allait raconter ce qu'il avait vu. Une timidité subite fit expirer la parole sur ses lèvres.

Le juge de paix s'approcha du procureur de la République et lui dit :

— Il ne me reste plus, monsieur, qu'à poser les scellés sur la porte d'entrée. Tout le monde quitta la chambre mortuaire.

Les derniers scellés furent placés, et les clefs, décrites au procès verbal, remises à Georges de Nerville.

Le procureur de la République pria Pierre Lion de chercher une petite caisse ou un panier dans lequel il fut possible d'emballer bouteilles et fioles.

Le valet de chambre apporta une grande boîte garnie de foin ; — on y rangea les futures pièces à conviction, et on scella de manière à ce qu'il fût impossible d'en modifier le contenu. — Accompagnez-nous au cimetière, je vous prie, Monsieur... — dit le magistrat à Georges.

Une invitation ainsi formulée équivalait à un ordre, M. de Nerville s'inclina et suivit les gens de loi.

Le caveau de la famille Desfontaines fut ouvert.

On plaça dans le fourgon des pompes funèbres le cercueil renfermant le cadavre de Max et ce fourgon partit pour Beauvais sous l'escorte de deux agents.

— Je vous remercie, monsieur, du loyal concours que vous venez de prêter à la Justice, — fit le procureur de la République en s'adressant à Georges — et je vous rends votre liberté... — Nous, messieurs, chez le docteur d'Harblay... — ajouta le magistrat.

Le cousin de Max regagna le chalet, tandis que les magistrats et leurs sous ordres se dirigeaient vers Coye.

En une demi-heure ils arrivèrent à la maison du jeune médecin.

Le juge d'instruction souleva lui-même le marteau et le laissa retomber.

Ce fut Mme d'Harblay qui vint ouvrir.

En voyant tout ce monde, elle éprouva un serrement de cœur instinctif.

— Que désirez vous, monsieur — demanda-t-elle.

Le procureur de la République la salua, déclina ses titres, et dit :

— J'ai besoin de voir M. le docteur d'Harblay.

La pauvre mère tremblait de tous ses membres.

— Mon fils n'est point ici, monsieur... — balbutia-t-elle.

— Il est en tournée de visites, sans doute. — Nous l'attendrons.

— Vous l'attendriez en vain, monsieur. Il ne rentrera pas.

— Comment cela ?

— Mon fils est en Suisse. Le magistrat ne put contenir un mouvement de surprise.

— En Suisse ! — s'écria-t-il.

— Oui, monsieur, depuis quelques jours...

— L'époque est étrangement choisie pour un voyage d'agrément.

Aussi ne s'agit-il point de cela, monsieur. — Mon fils a été appelé près d'une de ses clientes.

— Comment se nomme cette cliente ?

Cette question déconcerta singulièrement Mme d'Harblay.

En répondant la vérité, n'allait-elle pas compromettre la femme qu'aimait Lucien, et causer un véritable préjudice aux intérêts amoureux de ce dernier ?

Peut être... — Mais mentir à des magistrats, à des représentants de la loi, venus dans un but qu'elle ignorait, cela pouvait être bien autrement grave et dangereux.

Le trouble de la vieille dame ne pouvait échapper au procureur de la République.

— Je vous ai demandé le nom de cette cliente, — reprit-il d'un ton sévère. Après une seconde d'hésitation, Mme d'Harblay répondit :

— La baronne de Trèves...

Cette fois encore les magistrats échangèrent un coup d'œil rapide.

— Monsieur votre fils doit-il revenir bientôt ? — demanda le procureur.

— Je l'ignore...

— Il ne vous écrit donc pas ?

— Pardon, monsieur, il m'écrit, mais sa dernière lettre ne me parlait point de son retour plus ou moins prochain.

— Quand est-il parti ?

— Il y aura bientôt un mois...

— Cela suffit, madame... J'attendrai le retour de M. d'Harblay.

— A quel sujet avez-vous besoin de le voir, monsieur ? — hasarda timidement la pauvre mère.

— J'ai besoin de savoir d'une façon précise si M. de Trèves, auquel il donnait des soins et qui avait été mordu par un chien enragé aux étangs de Commelle, a succombé à une crise d'hydrophobie ou à quelque autre maladie d'une toute autre nature.

Le résultat immédiat de cette réponse évasive fut de dissiper les inquiétudes vagues de Mme d'Harblay.

Elle se sentit soulagée et respirant plus librement, demanda :

— Devrai-je parler de votre visite à mon fils dans ma prochaine lettre ?

— Cela sera sans inconvénient...

— Faudra-t-il lui dire de se rendre auprès de vous dès son arrivée ?

— Inutile... — Qu'il prenne seulement la peine de me prévenir de son retour...

— Ce sera fait, monsieur...
Le magistrat salua Mme d'Harblay et on rejoignit la voiture.

— Je m'attendais à recevoir l'ordre de poser les scellés chez le docteur... — dit le juge de paix.

— C'eût été une faute grave... — La mère l'aurait écrit à son fils... S'il est coupable il aurait eu soin de ne point rentrer en France et de filer en Amérique... — Madame d'Harblay n'est certainement pas complice, et je lui ai donné le change...

— Ne soupçonnant rien, elle nous laissera libres d'agir... — Seulement nous prendrons nos précautions... — Dès demain deux agents munis d'un mandat d'amener s'installeront à Coye... — Dès que paraîtra le docteur on s'emparera de sa personne on l'amènera au parquet sans lui laisser mettre les pieds dans sa maison... — En rentrant à Beauvais je vais donner des ordres...

M. de Nerville en quittant le cimetière, retourna directement au chalet de Lamorlaye.

La douairière l'attendait avec impatience dans le petit salon où le valet de chambre se tenait debout devant elle.

Aussitôt qu'il eût franchi le seuil, elle s'écria :

— Viens vite, j'avais hâte de te voir...

— Pourquoi chère tante ?

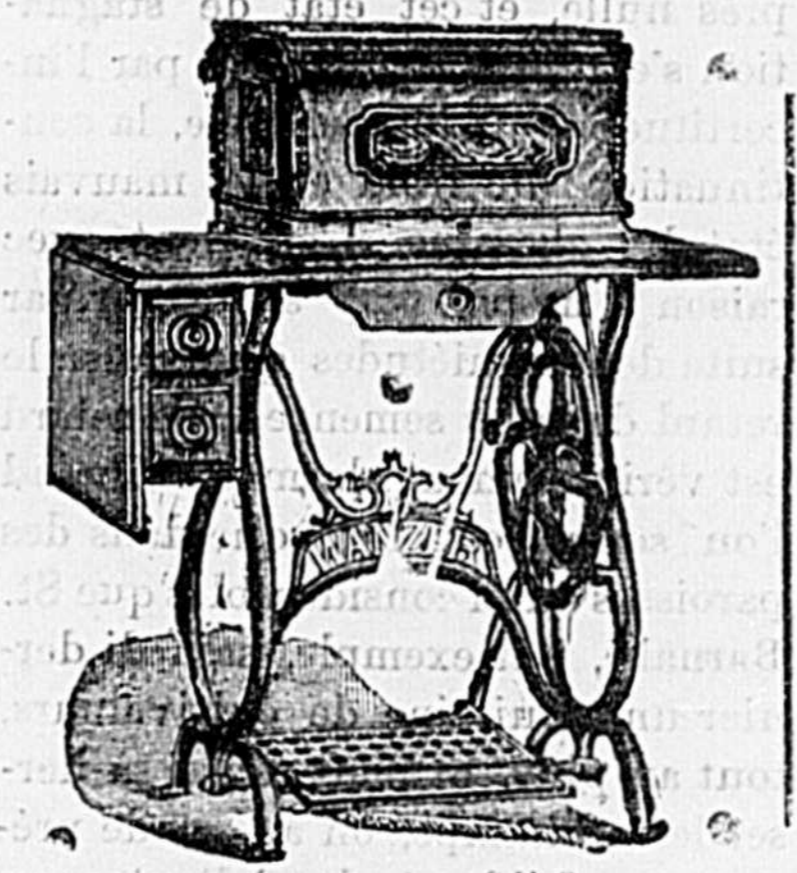
— Pour te dire ce que vient de m'apprendre Pierre Lion...

— Quelque chose de relatif à ce qui nous occupe ?...

— Oui, et de la plus haute importance...

(A Continuer)

NOUVEAU WANZER



No. 164

Rue Notre Dame

TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

CONCOURS

DES

MACHINES A COUDRE

1882

Seule médaille au Canada en compétition avec les premières machines américaines et canadiennes.

1880

A Montréal, premier prix et diplôme comme le meilleur.

1881-2

Aucun prix offert à Montréal pour machines à coudre.

1861 à 1883

Premier Prix partout où des premiers prix étaient offerts.

200 FOIS!!

Paris, Angleterre, Australie, Dublin, Philadelphie, Montréal, Toronto, etc., etc.

Seule machine au Canada avec bras haut et mécanisme en acier.

GARANTIE POUR 5 ANS.

Coudera depuis la mousseline jusqu'au cuir, de même que le bois ou le plomb.

La machine la plus populaire parmi les canadiens parce qu'elle fait n'importe quelle ouvrage.

U. P. BUREAU & CIE.,

194 Rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES.

Pour donner une idée de ce que les Wanzer sont estimés en Canada, la maison Willis & Co, qui représente à Montréal la manufacture de R. M. Wanzer & Co de Hamilton, a fait un contrat de 10,000 Machines.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, de la célèbre Manufacture Wanzer & Co, qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les prix obtenus, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux moulins.

U. P. BUREAU & Cie, Agents.

A VIS.

Le Soussigné a transporté son bureau comme notaire et agent de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine etc, etc, en celui de Pierre Desjardins, Ecrivain, notaire, et devant office de E. Kiel M. Hart & son, au No 1324 Rue Notre-Dame au Nord-Est des magasins de Lajoie & Frère.

Trois-Rivières, 18 Avril 1883

F. LOTTINVILLE

AVIS DE DÉMÈGEMENT.

Le soussigné prévient ses nombreuses pratiques qu'il transporterà, au

PREMIER MAI PROCHAIN

son magasin d'épicerie au coin des rues

ST GEORGE & BADEAUX.

Comme par le passé, il tiendra toujours en mains :

ÉPICERIES, THÉ, CAFÉ, SIROPS, SAVON, S.C. S.C.

Spécialité de tabac canadien de première qualité.

— AUSSI —

AVOINE, SON, GAUDRIOLE, S.C. S.C.

Une visite est respectueusement sollicitée.

ONESIME DUVAL.

Trois-Rivières, 18 avril 1883.—1m.

A LOUER.

Le superbe Hôtel situé sur la rue

DU FLEUVE

occupé autrefois par M. POLIQUIN.

Beau site, chambres spacieuses, et étable grande et confortable.

Des chambres peuvent être louées pour un Club ou pour des particuliers.

S'adresser à

P. E. PANNETON,

Banque d'Hochelega.

3-Rivières 16 Avril 1883.—2m.

AMÉLIORATIONS DU HAVRE

DE

QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Les soumissionnaires, adressés au soussigné et endossés " Soumission pour les TRAVAUX DU HAVRE DE QUEBEC", seront reçus à ce bureau jusqu'à mercredi, le 2me jour de MAI prochain, à 3 heures P. M. inclusivement, pour la construction d'un QUAI AVEC PAREMENTS EN PIERRE et d'une entrée au Bassin-Dock et autres travaux qu'il s'y rattache, suivant un plan et spécification que l'on peut voir à ce bureau, où l'on peut se procurer des blancs de soumissions.

Les soumissionnaires sont prévenus que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies par la Commission du Havre, que tous les blancs en soient strictement remplis avec les chiffres des prix, et signés de leurs propres signatures.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour \$7,500 fait payable au Ministre des Travaux-Publics du Canada, et la personne à qui le contrat sera accordé doit être préparée à déposer comme garantie entre les mains du Ministre des Travaux-Publics une somme dont les \$7,500 feront partie, équivalente à cinq pour cent du montant du contrat, laquelle somme sera confisquée si l'entrepreneur n'exécute pas l'ouvrage.

Si un soumissionnaire quelconque refuse d'entreprendre les travaux lorsqu'il sera appelé à le faire, le chèque accompagnant sa soumission sera confisquée, si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Les commissaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

A. H. VERRET, Secrétaire.

Bureau des Commissaires du Havre, Québec, 16 avril 1883.

AVIS.

Les signatures des soumissionnaires doivent être faites dans leur écriture respective. 17 avril 1883.—14 f.

A VENDRE.

Un bel emplacement situé sur la rue de Forges, vis-à-vis la propriété de feu M. Craig Hart.

Conditions faciles.

S'adresser à

Madame A. E. Hrrt.

Rue des Forges.

Trois-Rivières, 12 Février 1883.



COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Les examens annuels pour admission comme Cadet auront lieu le 6 Juin 1883. On pourra obtenir des renseignements en s'adressant au Département de la Milice et de la Défense, Ottawa.

5 Mars 1883. 4m.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND

REMEDE ALLEMAND

POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

JOURNAUX français.

JOURNAUX HEBDOMADAIRES

"Le Monde Illustré" un an.....\$5 40

" " " " " six mois..... 2.80

"La Presse Illustrée" un an.....\$1.80

" " " " " six mois..... 0.90

"La Revue de la Mode" édition complète avec patrons, gravures et portraits, un an.....\$6.00

" " " " " six mois..... 3.00

"La Revue de la Mode" édition simple avec patrons et gravures mais sans portraits, un an.....\$3.00

" " " " " six mois..... 1.90

JOURNAUX QUOTIDIENS

"Le Moniteur Universel" avec prime de grande valeur et le compte-rendu in extenso des débats, parlementaires, un an.....\$13.00

" " " " " six mois..... 7.00

"Le Petit Moniteur" } un an..... 7.00

"La Petite Presse" } six mois..... 3.80

"L'Avenir Militaire" un an.....\$3.50

" " " " " six mois..... 2.00

"La Mosaique" revue mensuelle, artistique et littéraire, un an.....\$1.80

" " " " " six mois..... 0.93

"L'Art Contemporain" 106 gravures Phototypie.....\$20.00

Pour le Panorama de la Bataille de Champigny, gravure sur acier, mesurant 12 pieds de long sur un de large et divisé en 4 panneaux distincts, nos lecteurs n'ont qu'à envoyer 30 cts. en timbres postés à M. Foursin Escande, et ils recevront cette belle prime de *Monde Illustré*.

AVIS IMPORTANT.

M. J. B. ZOEL GUILLEMETTE

Transportera son atelier de tailleur

— DU —

No 50, Rue du Platon

AU No. 58

Rue Notre-Dame,

(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie.)

Le soussigné prend occasion pour informer ses amis et le public en général, qu'ayant engagé des ouvriers de première classe, il est en mesure de satisfaire à toutes les commandes qui lui seront adressées.

En se présentant à l'établissement de M. Guillemette, le dandy est sûr de trouver pour ses habits une coupe élégante et un travail des plus finis. Un apprentissage dans les premières maisons américaines permet au soussigné de garantir son ouvrage.

M. Guillemette n'est pas marchand-tailleur, ce qui lui permet, hors de tous doutes, de donner un bon conseil, quand il s'agit de choisir dans un lot de marchandises, avis aux Messieurs de la campagne.

M. Guillemette est le tailleur de plusieurs marchands de cette ville.

J.-Bte. ZOEL GUILLEMETTE
58, Rue Notre-Dame.
(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie.)
Trois-Rivières 1er Mars, 1883.

ATTAQUES D'EPILEPSIE

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 6 JUIN 1883.

Coups d'épée dans l'eau.

Le *Globe*, de Toronto, le grand fétiche de la presse libérale, qui s'inspire à cette source malsaine, est atteint d'une maladie chronique, la maladie des scandales politiques. A des époques périodiques, marquées d'avance, l'organe des grins nous arrive avec un article à sensation dans lequel il dévoile les turpitudes de ces forbans de conservateurs.

De suite, toute la presse radicale de la province se voile la face et nous dénonce à la vindicte publique.

"Nous l'avions prédit d'accord avec notre chef, s'écrie-t-elle dans son indignation parfaitement jouée, le chemin de fer du Pacifique devait être la cause de quelque autre fameux scandale pour le parti conservateur." Ainsi s'exprimait, entr'autres feuilles, *La Concorde* de lundi dernier, et là-dessus elle traduit et donne comme premier-Trois-Rivières les articles du *Globe*.

Avant d'entrer dans le vif de la question, un fait à noter et qui prouvera la mauvaise foi de ces gens-là.

Nos adversaires ont une tactique malhonnête, toujours la même, qui ne fait de mal à personne, si ce n'est aux libéraux eux-mêmes. Cette tactique consiste à lancer, à tort et à travers, toute espèce d'accusations contre le gouvernement dès que les chambres sont prorogées, quitte à rengainer ensuite dès que nous demandons des preuves.

Il y a à peine quinze jours que les chambres sont prorogées et *Le Globe* nous arrive avec son petit scandale. Si les faits qu'il rapporte ne sont pas apocryphes, nécessairement ils devaient être connus lors de la session. Or, comment expliquer ce silence des députés libéraux, ces gardiens de la moralité publique? Pour quelle raison majeure M. Blake n'a-t-il pas dévoilé ce scandale à la chambre? De quel droit aujourd'hui le *Globe* vient-il demander une commission royale, commission qu'il sollicite précisément parce qu'il sait bien que le gouverneur-général est dans l'impossibilité de la lui accorder?

C'est que *Le Globe* et tous ses congénères n'ont qu'une devise, qu'ils ont empruntée à Voltaire: "Mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose."

Quelles accusations *Le Globe* n'a-t-il pas lancé contre Sir Chs. Tupper depuis deux ans au sujet du chemin de fer du Pacifique, et cependant, à chaque session, ce journal se donne bien de garde de renouveler ces accusations, malgré les défis que lui porte de son siège en chambre le ministre des chemins de fer. En brave à trois poils, *Le Globe* se cache au moment du danger pour frapper ensuite aussitôt qu'il peut le faire impunément.

Le truc est usé heureusement, et le peuple, malgré sa "véralité, son ignorance et son indifférence" —style de *La Concorde*— sait à quoi s'en tenir sur le mérite réel de ces prétendus scandales.

Puisque l'on nous y force, parlons-en donc un peu de ce nouveau scandale du Pacifique et disons d'abord en quoi il consiste, d'après les grandes découvertes du *Globe*. Pour ne pas être taxé de partialité, nous prendrons textuellement la

version de *La Patrie*, qui, comme celle de *La Concorde*, est empruntée à la feuille qui s'appelle *Le Globe*.

Le *Globe*, dit *La Patrie*, accuse MM. James Shields et J. J. Macdonald, associés avec Alexander Manning et Peter McLaren, d'avoir souscrit des sommes immenses pour aider à l'élection des candidats conservateurs aux dernières élections générales. La somme de quarante mille dollars (\$40,000) a été, d'un seul coup, mise à la disposition des comités des élections conservatrices et plusieurs autres sommes fort importantes ont été aussi données, par les mêmes individus dans le même but.

Le gouvernement se faisait fort de rembourser ces messieurs (?) en ordonnant un mesurage nouveau des travaux exécutés par eux et en leur payant comme extra, le joli montant de \$300,000.

Le gouvernement trouvait encore moyen de faire prendre leur entreprise de la section B par le chemin de fer du Pacifique moyennant une avance de 15 pour cent; ce qui formerait encore le joli montant de \$120,000 de bénéfice net.

Le gouvernement se réservait en outre le droit de faire toucher une nouvelle somme aux dits entrepreneurs lors du règlement final en leur permettant de faire des réclamations plus ou moins authentiques pour cause de délai, etc., de la part des entrepreneurs des autres sections du chemin.

Le chemin de fer du Pacifique a aussi été forcé d'acheter les matériaux des dits entrepreneurs et de leur payer la somme de \$70,000.

M. John Shields, incriminé dans cette affaire, a de suite adressé au *Globe* la lettre suivante qui peut se passer de commentaires, et dont nous empruntons la traduction à *La Minerve*:

Au rédacteur du *Globe*,

Monsieur,—J'ai le droit de faire quelques observations sur l'article de fond paru dans le *Globe* d'aujourd'hui sous la rubrique à sensation: "Un second scandale du Pacifique." En ce qui concerne le principal objet de l'article, savoir, celui d'attaquer Sir John Macdonald et le gouvernement, le public sera à même de juger du peu de foi qu'il faut attacher à ce dernier nid de souris dans l'oreille d'un chef, quand il se rappellera que l'opposition a eu toutes les chances possibles, pendant la dernière session du parlement, de porter ces accusations et de les prouver si elle était en état de le faire. Le fait qu'elle s'en est abstenue prouve qu'elle savait à quel point elle en fut mal sortie si elle eût porté ces accusations. On trouve difficilement dans les sources d'où le *Globe* a tiré ses informations,—James Cotton et Butt Hewson,—un témoignage croyable de l'authenticité des "faits" qui fut la base de l'article. Je laisse à vos lecteurs le soin de déduire eux-mêmes, sans que je l'indique spécialement, le mobile de ce dernier mouvement de la part de Hewson, après l'insuccès de son procès civil et de ses poursuites criminelles. Je consens aussi à laisser vos lecteurs juges de la conduite du *Globe* en consentant à servir volontairement d'instruments à ces dignes compères et en publiant un article écrit par le rédacteur fraîchement débarrassé d'un journal hebdomadaire.

En ce qui me regarde personnellement, ainsi que M. J. J. Macdonald, actuellement à Winnipeg, je déclare que toutes les accusations portées sont fausses et que toutes les conclusions qu'on essaie d'en tirer ne sont nullement justifiées par les faits véritables.

Il est faux qu'à la demande du gouvernement ou de toute autre personne, on nous ait confié, à M. Macdonald et à moi-même, l'administration des affaires de la société Manning, McDonald, McLaren & Cie. Nul pouvoir ou autorisation ne m'a été donné à moi-même ou à tout autre associé, sauf ceux spécifiés dans l'acte de société original, qui fut passé en 1879 et était basé sur des principes purement d'affaires. M. Macdonald et moi étions gérants des travaux et M. Manning était chargé des finances de la société.

Vos déclarations en ce qui regarde ce que j'ai fait dans les élections sont fausses et je les crois aussi fausses en ce qui concerne M. Macdonald. Les procès en invalidation d'élections qui doivent avoir lieu bientôt vous fourniront l'occasion d'en établir la vérité. Si vous suivez ces procès, vous aurez aussi l'occasion d'apprendre jusqu'à quel point un membre du

gouvernement d'Ontario a été prodigue de promesses de lettres-patentes pour des terres de la Couronne, à des personnes dont on demandait les votes en faveur du candidat du gouvernement dans l'élection de Muskoka dont vous parlez.

Il est faux qu'on ait fait un nouveau mesurage ou une nouvelle classification des travaux, ou quoi que ce soit de nature à favoriser d'injustes réclamations ou des paiements irréguliers.

Quant au fait que les entrepreneurs auraient eu du syndicat 15 pour cent pour profits anticipés, j'ai à peine besoin de dire que comme il y avait un très grand avantage pour le syndicat d'obtenir promptement la possession et l'usage de la ligne; et comme la livraison de la ligne pour nous avant que nos travaux fussent complètement terminés et avant le délai fixé nous privait des profits que nous attendions et que nous avions le droit de retirer en vertu de notre contrat, on ne peut torturer l'arrangement de façon à en faire un acte coupable ou irrégulier. Cet arrangement, de même que la vente de notre matériel à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, matériel dont elle avait besoin pour parachever les travaux, a été un arrangement d'affaires entre nous et la compagnie et n'a entraîné aucune dépense pour le gouvernement, qui n'a absolument rien eu à faire à la transaction.

En ce qui regarde les plaintes que peut avoir à faire M. Manning contre son associé, à propos de traverses (*ties*) ou autre chose, les tribunaux lui offrent un recours. Je ne sache pas qu'il ait pris aucune action légale.

En terminant, je vais parler de l'accusation plus grave que vous portez, à l'effet que la société aurait fourni des argents pour des fins d'élection. Aucun argent n'a été pris de la société, sauf pour des fins légitimes de transactions d'affaires, et comme cette accusation est des plus graves, je demande que vous la retirez, sinon, j'instituerai des poursuites criminelles et prendrai une action pour libelle contre la personne responsable.

JOHN SHIELDS.
Toronto, 1er juin 1883.

P. S.—Quelques autres assertions moins graves contenues dans l'article ne sont pas dignes de remarque.

Quant à l'assertion que j'ai payé \$2,500 à Butt Hewson pour lui faire retirer son procès contre sir John Macdonald, je n'ai qu'à répéter ce que j'ai déjà déclaré sous serment dans le procès, savoir, que pas une piastre n'a été payée par moi ou par mon entremise à Hewson, un homme à qui je n'ai jamais parlé ou écrit.

JOHN SHIELDS.
Le lecteur a sans doute remarqué que *Le Globe* accuse tout particulièrement Sir John d'avoir forcé la compagnie du Pacifique à se saigner au profit de M. Shields et autres. Un reporter du *Star* s'est présenté au bureau de la compagnie pour avoir des renseignements du vice-président, et voici ce que ce journal rapporte:

Le second scandale du Pacifique du *Globe*, en caractères A l'interligne double, n'a pas créé une grande sensation à Montréal, et on y prend peu d'intérêt, si tant est qu'on en prenne, en dehors du cercle des politiciens et des hommes de chemins de fer. Un reporter du *Star* est allé voir ce matin le vice-président du chemin de fer du Pacifique Canadien et lui a demandé ce qu'il pensait des accusations formulées dans "l'organe" du parti.

"Nous n'avons absolument rien à y voir," lui fut-il répondu, "c'est une affaire entre le gouvernement et les entrepreneurs mentionnés."

"Mais le *Globe* dit que vous avez été forcé d'acheter le matériel des entrepreneurs au prix de \$70,000." C'est une absurdité; nous prenons ce dont nous avons besoin d'après une évaluation, et dans la convention, si je m'en rappelle bien, il a été inséré une clause spéciale à l'effet que dans le cas d'un différent quant à la valeur du matériel, des arbitres seront nommés pour régler la question. Tout ce qu'on a pu dire de l'obligation où nous étions de prendre le matériel à un prix déterminé est simplement absurde. Quant à ce qui regarde les autres accusations, nous n'en connaissons rien et nous n'avons rien à y voir.

Pas de commentaires, n'est-ce pas? ils sont inutiles, et nous avons

la preuve que le nouveau scandale inventé par *Le Globe*, comme les précédents, aura pour résultat certain de démontrer l'honnêteté des hommes qui sont au pouvoir; il aura également pour conséquence de convaincre le peuple de la mauvaise foi de nos adversaires, qui seront en définitive les propres victimes de leurs machinations.

Commerce

La reprise des affaires est à peu près nulle, et cet état de stagnation s'explique facilement par l'incertitude de la température, la continuation du froid et le mauvais état des chemins. L'on tient avec raison à ne pas trop s'engager par suite des inquiétudes que cause le retard dans les semences. Ce retard est véritablement alarmant. Quand l'on songe, en effet, que dans des paroisses aussi considérables que St. Barnabé, par exemple, samedi dernier une huitaine de cultivateurs, tout au plus, avaient réussi à herser leurs champs, on a lieu de prévoir une faible récolte à l'automne.

Nous ne voulons pas passer pour pessimiste, mais il nous est bien permis cependant de constater le fait que la perspective n'a rien de bien rassurant. Chez nos voisins, dans les états les plus fertiles, nous voyons par nos échanges que l'on présume que la récolte sera au dessous de la moyenne.

Quoiqu'il n'y ait que peu de changements sur le marché, donnons cependant une revue de la semaine.

L'argent est peu demandé et l'escompte, suivant la valeur du papier, s'obtient de 7 à 7½, les avances remboursables à demande de 6 à 6½.

Epicerie.—Le mauvais temps continue à rendre les affaires très-calmes dans les épicerie. Dans les thés, le Hyson est coté de 8 à 20c. p. lb; l'impérial de 9 à 23½; le gunpowder de 10 à 49; le young Hyson de 10 à 57; le japon de 6 à 35; le congou de 10 à 31½ et le thé de l'inde de 31 à 32 c. p. livre.

Grains et farines.—Tandis que les avis d'Europe sont en baisse d'un chelin, les prix sont à la hausse aux Etats-Unis, le blé d'hiver ayant souffert beaucoup. L'influence s'en est fait sentir ici et partout les prix sont fermes. Nous cotons: Blé Canada d'hiver \$1.19; blé blanc \$1.14; blé de printemps \$1.16; pois de 96 à 97c; seigle 73 à 75c; avoine de 40 à 40½c. A part les farines supérieures qui sont en grandes demandes, le reste du marché est calme: Supérieure extra, \$5.05 à 5.10; extra superfine \$4.90; extra printemps \$4.85; superfine, \$4.50 p. brl., farine en sacs d'Ontario, \$2.35; Montréal, \$3.10 p. 100 livres.

Produits de la ferme.—Les produits de la ferme varient peu, si ce n'est le beurre et le fromage qui sont à la baisse. Pour l'exportation, le fromage s'est vendu 11, 11½ et 11¾ la livre; pour la consommation de 11½ à 12½c. Pour le beurre et les œufs, nous cotons: Beurre frais en pains, de 20 à 30c. la livre; beurre frais en tinettes de 20 à 24c; œufs frais, pris au panier, de 18 à 19c. la douzaine; œufs frais emballés de 1½ à 18c.

Marché aux chevaux.—Nous ne pouvons mieux faire, pour renseigner nos lecteurs, que d'emprunter les lignes suivantes à notre excellent confrère du *Moniteur du Commerce*:

Quoique la demande soit des plus actives, nous ne pouvons nous attendre à des exportations sérieuses avant la fin des opérations agricoles de la saison. La demande locale est également très-bonne et les Américains étant en nombre sur la place, les prix sont des plus fermes. Le mouvement des exportations de la semaine dernière comparé avec celui de la même période en 1882 est comme suit:

Chevaux.	Valeur.	Prix moyens.
1883...	76 11,084.50	145.86
1882...	111 12,926.00	117.08

Il ne faudrait nous consoler de la baisse en nombre et en valeur, sur les exportations de l'an dernier, en disant que la moyenne du prix payé par animal a considérablement augmenté. Ce raisonnement serait trompeur attendu que cette hausse est due à l'exportation de 3 magnifiques chevaux représentant ensemble une valeur de \$1,500. Voici du reste le détail des exportations de la semaine dernière:

Mai 21, 3 chevaux \$1,500; 1 jument \$215; 18 chevaux \$2,283; mai 22, 9 chevaux \$990; mai 23, 2 chevaux \$295; 2 chevaux \$490; 6 chevaux \$705; 2 juments \$257.50; mai 24, 9 chevaux \$1,447; mai 25, 2 chevaux \$200; 2 chevaux \$375; mai 26, 4 juments \$472; 2 chevaux \$267.50; 6 chevaux \$673.50; 8 chevaux \$914.

Marché au foin.—Très-faibles réceptions et marché ferme aux prix suivants: Timothy de choix, \$11.00 \$11.50 et \$12 les 100 bottes; foin ordinaire, suivant qualité de \$9 à \$10.50 les 100 bt; paille en bottes, de \$4.00 à \$5.00 les 100 bts; foin pressé par tonne, de \$11.50 à \$13.00; foin pressé au détail par 100 lbs, 65 à 75c; paille pressée de 40 à 75 cts.

INFORMATIONS.

Comme on le sait, la lutte est engagée dans le comté de Laval. A ce sujet, voici ce que nous lisons dans *La Minerve* de lundi dernier:

Ce n'est plus M. Bastien, ce n'est plus M. David, c'est le Dr Gaboury qui a été choisi pour faire la lutte contre M. Leblanc, M. Bastien et M. David brûlaient du désir de se sacrifier pour la province, mais on leur a fait comprendre que les raisins étaient trop verts, Et ils ont compris.

Nous regrettons que M. Gaboury se soit prêté à ce jeu et que sa candidature naisse d'une façon aussi louche. Il a été choisi parce qu'il est de Saint-Martin et qu'on espère ainsi diviser la paroisse qui est le château fort de M. Leblanc. Finesse d'élection!

Cette élection amène d'étranges rapprochements. Ceux qui se disent ultra conservateurs faisant alliance avec M. Mercier et ses acolytes, lorsqu'il y a quelques semaines à peine, c'était un crime de lèse-majesté de regarder M. Mercier même de travers.

Et cette alliance se fait au nom des honnêtes gens et des grands principes! Allons donc.

C'est ainsi qu'à Saint-Dorothée, M. Mercier a accordé son patronage à la candidature de M. Gaboury. Ça promet. Et pendant ce temps-là, son lieutenant, M. Poirier, flanqué du candidat incolore, rompait une lance avec M. Ouimet, le député fédéral, dans la paroisse de Saint-Martin.

Pendant que son nouvel allié pérorait à Saint-Dorothée, M. Beaubien haranguait les électeurs de Sainte-Rose, M. Désy soutenant la lutte vaillamment en faveur de M. Leblanc.

Pour compléter le tableau, rapprochement des deux irréconciliables, des deux ennemis jurés, MM. Bastien et Bellerose, qui tous deux se sont prononcés à Saint-Vincent de Paul en faveur de M. Gaboury.

La coalition de ces conservateurs mécontents et des libéraux va rendre sans doute la lutte plus difficile, mais M. Leblanc en sortira triomphant avec une forte majorité. Il s'agit pour nos amis de travailler avec énergie pour déjouer cette conspiration et mettre le succès hors de doute.

M. E. Blain de Saint-Aubin vient d'être nommé assistant-traducteur de la Chambre des Communes en remplacement de M. Fabien Gingras mis à la retraite.

L'Univers, de Paris, publie une fort jolie lettre de M. le juge Routhier à mademoiselle Veillot à l'occasion de la mort de Louis Veillot, son frère.

Le gouvernement italien ne partage évidemment pas l'opinion de M. Gladstone, au sujet des rapports de l'Angleterre avec le Vatican. On se rappelle qu'il n'y a que quelques jours, le premier ministre déclarait à la chambre des Communes que M. Errington n'était pas l'agent autorisé de l'Angleterre auprès du St Siège. Mais voilà que la *Gazette Italienne*, organe officiel du gouvernement, déclare de son côté que M. Errington agit positivement en sa qualité d'agent de l'Angleterre auprès du St,

Siège, et que s'il ne se méprend pas sur la nature de sa position et n'a pas excédé ses pouvoirs, il craint de l'avouer franchement. La *Gazette* semble croire à cette dernière alternative.

Voici comment le *World*, de Toronto, journal libéral, apprécie les bienfaits de la politique nationale en ce qui regarde un des articles les plus importants de la consommation indigène, le sucre:

"Voici ce qu'a fait la politique nationale: elle a été cause que tout ou presque tout le sucre raffiné que nous consommons est fait au pays, au lieu d'être fait à l'étranger, pendant que l'article est de fait meilleur marché et de meilleure qualité que lorsque nous importons d'Europe et des Etats-Unis tout le sucre servant à notre consommation. Aujourd'hui nous achetons la plus grande partie de notre sucre des pays qui le produisent, comme nous devons le faire."

L'Académie royale du Canada a fait ses élections qui ont donné le résultat suivant:

Président l'hon. P. J. O. Chauveau.
Vice-président: Dr Sterry Hunt.
Secrétaire: M. V. G. Bourinot.
Trésorier: M. Dr. J. A. Grant.

On a procédé à l'élection des officiers des différentes sections de la société.

La section qui regarde la littérature française a pour président M. L. H. Fréchette, pour vice-président l'hon. F. G. Marchand et pour secrétaire M. B. Sulte.

Les nouvelles les plus décourageantes nous parviennent de toutes les parties de la province, au sujet des récoltes. Les semences sont à peine commencées, et les cultivateurs ne se rappellent pas d'une saison, où elles aient été faites si tard. Un magnifique automne seul peut sauver notre agriculture d'un désastre sérieux.

Sir A. T. Galt, est arrivé dimanche l'après-midi, par convoi spécial de l'Intercolonial, à Lévis.

Il est descendu à la station de la Chaudière, pour se rendre immédiatement à Montréal par un convoi spécial du Grand-Tronc.

L'on sait que Bismark qui fait ce qu'il lui plaît en dehors de l'Allemagne, rencontre une opposition invincible au Reichstag, chaque fois qu'une mesure importante, émanant du grand chancelier, est soumise à la chambre. Mais Bismark n'est pas homme à se décourager pour cela, et ce n'est pas en vain qu'il porte le titre d'Homme de Fer et de Sang. Le Reichstag ne veut pas se plier à sa volonté, le Reichstag sera dissout. La question de sa dissolution immédiate a été discutée samedi au Conseil Impérial, mais le Conseil n'a encore pris aucune décision positive.

Les exportations de fromage pendant l'année finissant le 31 avril 1883 ont été les plus considérables que l'on ait encore vues; elles se sont élevées à 725,000 boîtes, soit une augmentation de 225,000 boîtes sur l'année précédente. Si nous considérons le nombre de fabriques qui se sont établies depuis l'année dernière, tant dans l'Ontario que dans la province de Québec, nous pouvons nous attendre à une production toujours croissante.

Au commencement de février dernier, MM MacLean, Roger et Cie, imprimeurs du gouvernement d'Ontario, avaient offert trois prix de \$50 \$30 et \$20, à ceux de leurs typographes qui auraient fait la plus grande somme de travail durant la session. Les récompenses ont été distribuées samedi après-midi. M. Jacques Dufresne, autrefois de Québec, a obtenu le premier prix, M. George Léonard, le second, et M. James P. Stringer, le troisième.

L'hon. M. Kirkpatrick, orateur des communes, doit épouser au commencement de juillet, mademoiselle Bella L. Macpherson, fille de l'hon. M. Macpherson, président du Sénat.

Le mariage aura lieu en Angleterre. Nous regrettons d'apprendre que madame Sharples, de Québec, sœur de l'hon. A. P. Caron, vient de mourir.

Société St. Jean-Baptiste.

M. T. E. Normand a été élu lundi soir président de la Société St. Jean-Baptiste de cette ville.

Notes Locales.

Nous avons eu l'avantage, ces jours derniers, de visiter le magnifique jardin de M. J. F. V. Bureau, situé en arrière de sa résidence.

Contre notre habitude, nous étions hier soir au passage du bateau venant de Québec, et nous avons remarqué avec plaisir que la Compagnie du Richelieu avait pourvu le personnel de ses magnifiques vapeurs d'un uniforme très-joli.

Nous espérons que ce nouveau règlement de la compagnie s'étendra bientôt à tous les officiers des différentes stations d'arrêt sur la ligne.

Melle Joséphine Genest a trouvé des imitatrices. Melle. Olivier, fille de M. Aimé Olivier, a dit adieu au monde vendredi, pour entrer au couvent des Sœurs de la charité, à Montréal.

Une foule d'amis se sont rendus à la gare pour saluer une dernière fois Melle. Olivier et lui souhaiter un bon voyage.

Nous perdons une de nos trifiennes les plus accomplies, mais le couvent y gagne une perle de plus.

Il y a eu aujourd'hui réunion des membres du Conseil du Bureau de la section du District de Trois-Rivières concernant la réception à faire au Juge-en-chef d'Angleterre, Coleridge.

Un jeune garçon de 10 à 12 ans trouverait de l'emploi en s'adressant immédiatement à ce bureau.

Telegraphie Generale.

Londres, 5.—Le prince Napoléon et son fils étaient présents et assistaient au service anniversaire, à Chislehurst, du prince impérial.

Le comte Westmorh est mort. A la Chambre des Communes aujourd'hui, Gladstone a refusé de répondre à la question qu'on lui posait à savoir si les services du Duc d'Albany d'agir comme gouverneur-général du Canada avaient été refusés.

Le gouvernement, dit-il, connaît le désir du duc de travailler pour la Couronne et son pays. Cette bonne volonté fait le plus grand honneur au Duc.

Kerwood a demandé si le gouvernement considérait que l'enregistrement de la nouvelle réclamation faite à Washington au sujet de l'Alabama était une violation de la conférence de Genève.

Londres, 5.—Un correspondant à Shanghai, dans une dépêche du 4 juin, dit qu'il est en position d'affirmer sous la plus haute autorité que Li Hung Chang, premier ministre en Chine et commandant des troupes dans les provinces adjacentes au Tonquin, a déclaré qu'à moins que la France ne reconnaisse les droits de la Chine au sujet de Annam, la Chine est résolue à combattre.

Paris, 5.—Le général de Wimpfen, de l'armée française, publie une lettre disant que le but du dernier voyage de Von Moltke était d'étudier quel est le meilleur moyen de faire invasion dans le sud de la France.

Le prétendu duel qui aurait eu lieu hier entre Georges de Cassagnac et un sergent major, et dans lequel Cassagnac aurait été blessé, est un canard.

A la réunion de la Compagnie du Canal de Suez aujourd'hui, la proposition faite par De Lesseps d'examiner le projet de construire un second canal à travers l'isthme de Suez a été adoptée à l'unanimité.

De Lesseps a assuré les directeurs anglais qu'un généreux concours leur serait donné et qu'un second canal serait construit.

De Lesseps a dit qu'on fait actuellement des travaux au coût de trente millions de francs et qui suffiront pour un trafic de 10,000,000 de tonnes chaque année.

Si, il y a un an, on avait décidé d'entreprendre la construction d'un nouveau canal, il était possible de le construire dans les limites territoriales des possessions anglaises.

Berlin 5.— Le Bundesrath s'est prononcé contre le monnayage de l'argent à raison de 15 1/2 pour cent.

Au Reichstag aujourd'hui, on a adopté la convention au sujet des droits d'auteur avec la France et le traité de commerce avec l'Italie.

Les chefs du parti tory au Reichstag sont à délibérer depuis mardi pour savoir si le fils de Herr Von Kleits Retzon, chef conservateur bien connu, devrait envoyer un cartel à Herr Rechter pour les remarques piquantes que ce dernier a faites au Reichstag sur Von Kleits Retzon, son âge et son intelligence.

Rechter a écrit à un ami une lettre dans laquelle il tourne les duels en ridicule et les considère comme barbares. Il espère, dit-il aussi, que si aucun tory désire faire la lutte en dehors de la chambre la loi le protégera.

L'affidavit du Monde.

Il a été dit par Napoléon Ier, qu'il n'y avait rien d'impossible pour un grand homme. Les difficultés qui se présentent aux intelligences médicinales, ne sont seulement qu'un stimulant pour les intelligences puissantes et énergiques.

Ainsi s'est présenté ce grand homme. Il n'a pas besoin d'attendre que l'histoire atteste ses haut-faits, il a entendu lui-même la voix qui les rendra dans les siècles futurs.

Le gouvernement, dit-il, connaît le désir du duc de travailler pour la Couronne et son pays. Cette bonne volonté fait le plus grand honneur au Duc.

Kerwood a demandé si le gouvernement considérait que l'enregistrement de la nouvelle réclamation faite à Washington au sujet de l'Alabama était une violation de la conférence de Genève.

Londres, 5.—Un correspondant à Shanghai, dans une dépêche du 4 juin, dit qu'il est en position d'affirmer sous la plus haute autorité que Li Hung Chang, premier ministre en Chine et commandant des troupes dans les provinces adjacentes au Tonquin, a déclaré qu'à moins que la France ne reconnaisse les droits de la Chine au sujet de Annam, la Chine est résolue à combattre.

Les hommes de science peuvent se tromper, les gouvernements peuvent juger à la hâte et ne sont pas infailibles.

Les peuples de l'univers qui en ont fait usage, et qui se comptent par millions, et qui en ont ressenti les bienfaits, sont à la fois pour rendre le plus grand des témoignages sur les effets miraculeux qu'ils produisent dans les cas où ils sont employés.

Enfin il peut être dit des Pilules et de l'onguent de Holloway qu'ils ont en leur faveur, l'affidavit du monde entier.

Detroit Daily Free Press.

Décès.

A sa résidence, rue Des Forges, lundi matin à 9 hrs., Demoiselle Caroline A. Hart, deuxième fille de feu Ezekiel Hart, ex. M. P. de la ville des Trois-Rivières, à l'âge avancé de 76 ans.

Elle a passé en faisant le bien, se prévalant de son titre de plus ancienne citoyenne née à Trois-Rivières pour faire des bonnes œuvres.

L'entièrement à lieu cette après-midi à trois heures précises.

A Yamachiche, est décédée le 16 mai dernier, Dame Emélie Labranche, épouse de Sieur Joseph Ferron, à l'âge de 70 ans.

Madame Ferron a succombé à une longue et douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Elle était la sœur de M. Moïse Labranche, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 11, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ON DEMANDE.

Trois bons compagnons typographes trouveraient de l'emploi en s'adressant de suite à l'administration du Constitutionnel.



PILULES DE HOLLOWAY

Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifient le sang, et issent avec la plus grande efficacité, sur le Foie, l'Estomac, les Reins et les Intestins, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE.

Ces Propriétés de Guérison sont connues dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Ma de Poitrine, Vieilles Blessures, Plaies et Ulcères



C'est un remède infailible. Si l'on s'en sert, on ne s'attend pas à l'usage de ce remède avec précaution il guérit le MAL DE GORGE, les Bronches, la Toux et même l'ASTHME.

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU il n'ont jamais failli. Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés uniquement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES. Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de Commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi tout contre-façon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivi.

Les acheteurs doivent examiner l'étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

24 1181 PROVINCE DE QUEBEC District des Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE Dame Marguerite Mondoz, épouse de Henri Martel, de la cité des Trois-Rivières, District des Trois-Rivières et demeurant autorisée, a, ce jour instituée, contre son époux une action en séparation de biens.

DENONCOUAT & HARNOIS. Procureur de la Demanderesse. Trois-Rivières 13 Février 1883

COMMERCE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 6 Juin 1883

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis

FARINE.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Farine de Blé, Farine d'avoine, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Bœuf à la livre, Mouton, Agneau, etc.

GRAINS.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Blé par minot, Pois vert, Orge, etc.

VOLAILLES.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Oies au couple, Canards, Poulets, etc.

LEGUMES.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Pommes au quart, Fèves par minot, etc.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montréal, 6 Juin 1883

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITERIE

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Beurre frais, Beurre salé, Fromage, etc.

LEGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Pommes au Baril, Pommes fameuses, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Bœuf à la livre, Do à soupe, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Dindes à la livre, Dindes (vieux), etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sucre d'érable, Sirop d'érable, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Canards (sauvages) au couple, Oies au couple, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Canards (sauvages) au couple, Oies au couple, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Canards (sauvages) au couple, Oies au couple, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Canards (sauvages) au couple, Oies au couple, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

VIANDES

TREFFLE DESLORIERS. Propriétaire. Trois-Rivières, 27 mai 1883.—3 m.

Manufacture Canadienne Remillard & Morrissette No. 29 RUE ST. GEORGE TROIS-RIVIERES.

Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machineries pour toute espèce de Moulins, Appareils à vapeur, réparations, etc

AVIS AUX CULTIVATEURS. Toujours en mains les pièces nécessaires qui entrent dans la fabrique des presses à foin, etc

SPECIALITE POUR LA CONFECTION DES ROUES TURBINE DE LEFFELS. On sollicite l'encouragement du public.

BAUME PULMONAIRE D'ALLEN

ALLEN'S LUNG BALSAM. Cette gravure représente les poumons à l'état sain.

LE REMÈDE POUR GUERIR La Consommation, La Toux, LES RHUMES, L'Asthme, le Croup

Toutes les Maladies de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE CONSTANT La Consommation a été Guérie

Quand les autres remèdes et les médecins ont manqué d'effectuer une guérison.

Recommandée par les MEDICINS, LES MINISTRES et les GARDES-MALADES.

Comme EXPECTORANT il n'a pas son égal.

Il est inoffensif à l'enfant le plus délicat. Il ne contient pas d'opium sous aucune forme.

Les directions accompagnent chaque bouteille. En vente chez tous les Pharmaciens

ENTREPRENEUR DE Pompes Funebres.

M. Félix Godin prévient le public en général et ses pratiques en particulier, qu'il tiendra, comme par le passé, des corbillards de première classe aux prix suivants:

Corbillard à un seul cheval: \$1.50 Corbillards à deux chevaux: \$2.00

Prière à ses pratiques de s'adresser directement à son établissement, rue de la Fosse, No 1.

SOUS PEU M. Godin pourra fournir sur commandes des tombes et aura un nouveau corbillard de première classe.

Trois-Rivières, 1 mai 1883.—1 m.

NOUVELLE MAISON ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR

A. LAFLAMME 185 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Je soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acheter le fond du Stock de M. Z. Beaudry à des conditions qui lui permettent d'offrir ses marchandises à une grande réduction.

De plus: les nouveaux achats faits avec précautions vous montreront un assortiment varié, tels que Tweeds, Serge, Draps, étoffes à robes, soies, satin, et une spécialité dans les cotonnades et les mérinos noirs pour robes et pour soutanes.

Un visite est respectueusement sollicité avant d'acheter ailleurs. A. LAFLAMME. 1er Mai 1883—1a

AVIS DE DEMENAGEMENT. Le soussigné donne avis qu'à partir du 4 mai prochain, les bureaux de la Banque Union seront transportés de la rue Notre-Dame au No 32 et 31, rue du Platon, ancien magasin de feu M. A. S. Hart, épicière, G. O. H. HENSHAW Gérant. Trois-Rivières, 23 avril 1883

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.



PILULES DE HOLLOWAY

Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifient le sang, et essent avec la plus grande efficacité sur le Foie, l'Estomac, les Reins et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infailible dans tous les cas où la constitution, quel qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ces Propriétés de Guérison sont connues dans le Monde Entier. Pour guérir le MAL DE JAMBES, Ma de Poitrine, Vieilles Blessures, Plaies et Ulcères.



C'est un remède infailible. Si l'on s'en sert, on guérit le cou et l'estomac avec précaution. Il guérit le MAL DE GORGE, les Bronches, la Toux et même l'ASTHME. Pour les catarrhes, Glandulaires, Abscess, Hémorrhoides, Fistules.

La Goutte, le Rhumatisme
Et toutes les MALADIES DE LA PEAU il n'y a jamais failli. Les Ointments et l'Onguent sont manufacturés avec soin au No. 533 RUE OXFORD, LONDRES, Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les médicaments de Commerce de ces Remèdes sont enregistrés à Ottawa. Ainsi tout contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie. Les acheteurs doivent examiner l'étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

On reconnaît universellement

que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. Se vendent chez tous les Pharmaciens.

ADRESSES D'AFFAIRES

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Bureau: rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT, Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

L. P. GUILLET, AVOCAT, Bureau: Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

MARTEL & METHOT, AVOCATS, BUREAU N° 22 RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES. P. N. MARTEL, J. E. METHOT. 1er avril 1883.

PHILIPPE LEFEBVRE, BARBIER-COIFFEUR (Successor de M. Chs. Dion.) NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public. On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes. Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

Chambres a Louer.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il peut disposer de quatre chambres spacieuses, deux au premier, deux au second, qu'il louera à très bonnes conditions. Les chambres d'en bas et le poste seraient convenables pour une épicerie. S'adresser chez BENJAMIN BEAUMIER, 101 Rue St. François-Xavier Trois-Rivières, 12 Juillet, 1882.—2 m

Glace ! Glace !

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fournira la glace à la prochaine saison d'été. Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement qu'il a reçu depuis six ans. Il garantit fournir à ses pratiques.

De la glace DE PREMIÈRE QUALITÉ, régulièrement à domicile.

PRIX 1883

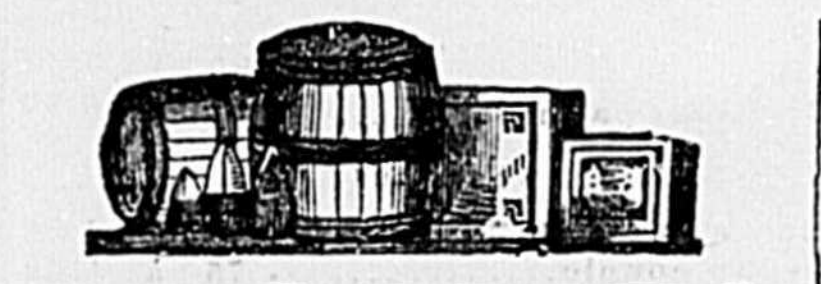
Pour la saison depuis le 1er Mai au 1er Octobre, livrée tous les jours.

10 lbs. par jour pour la saison \$ 4.00
30 lbs do do 5.00
50 à 60 do do 10.00
30 lbs. par jour \$1.25 par mois

La moitié de chacun de ces prix sera payable durant la première semaine de Mai et la balance durant la première semaine d'Août.

Le soussigné, comme le public le verra par les conditions ci-dessus, conserve les prix du passé. Dans le cas où quelqu'un chercherait à lui disputer le bénéfice de son négoce, il s'engage à vendre sa glace à aussi bon marché que qui que ce soit.

T. LEMAY, Trois-Rivières, 15 déc. 1882.—2m.



EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie, VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'en couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage. THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier. Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES 1er Janvier 1883.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche	6 30 P.M.	11 20 A.M.
Rivière-du-Loup Maskinongé, Perthier et Sorel		
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis St. Grégoire Nicolet La Hâte Artanaska Les Cantons de l'Est	9 00 A.M.	11 15 A.M.
PAR CHEMIN DU NORD. Section Est		
Québec et Est. Batisseau Champlain Ste Anne de la Pêrade etc. etc.	1 20 P.M.	5 30 P.M.
PAR TERRE		
Béancourt Gentilly St Pierre les Becquets St Jean D. C. et la Rivière	9 30 A.M.	11 00 A.M.
St. Maurice Ste Geneviève St Narcisse	12 Midi.	1 00 P.M.
St Etienne Shawenagan Valmont	10,00 A.M.	12 00 A.M.
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P.M. et par les bateaux à vapeur.		
		7.30 P.M.
Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle.		
C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières, 1er Janvier 1883.		

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL

Assurance contre le Feu No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: dix millions de Dollars, (\$10,000,000). ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833).....Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000.) Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré. Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

HOTEL DU CANADA



No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal. RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus. Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement. Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent espérer une large part du patronage public.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES. 22 Mai 1882.—1an.

ABONNEZ-VOUS AU CONSTITUTIONNEL JOURNAL A BAS PRIX

COURRIER DES ETATS-UNIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

	EDITION QUOTIDIENNE (COURRIER DU DIMANCHE COMPRIS)		
	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$12 60	\$6 30	\$3 40
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	16 20	8 10	4 80
Port des feuilletons et numéros offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 30 c. en sus.			
	EDITION HEBDOMADAIRE.		
	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$5 20	\$2 60	\$1 50
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	6 04	3 02	1 76
Port des feuilletons offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 26 cents en sus.			
	COURRIER DU DIMANCHE.		
	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$2 50	\$1 25	» »
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	3 50	1 75	» »
Port pour les derniers numéros offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 20 c. en sus.			
	EDITION POUR L'EUROPE.		
	Un An	Six mois	Trois mois
Prix pour tous les pays en général, port compris.....	\$6 00	\$3 00	\$1 50

Les abonnements à l'édition hebdomadaire et à l'édition quotidienne, partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les abonnements au Courrier du Dimanche partent du 1er de chaque mois. Nous ne recevons pas en paiement d'autres timbres-poste que ceux de France (non des colonies) et ceux des Etats-Unis de UN et de DEUX cents seulement. On ne prend pas d'abonnements pour la ville de New-York à l'édition quotidienne. On peut obtenir le journal au mois, à la semaine et au numéro des divers news agents, vendeurs et porteurs de journaux. Le nouveau catalogue de la librairie du COURRIER DES ETATS-UNIS sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par lettres enregistrées, chèques, traites, mandats-poste (money-orders), ou American Express money-orders à l'ordre de H. P. SAMPERS & Co., 19 Barclay St., New-York.

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE. Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENTS, MALADIES DU FOIE, AFFECTIONS BILIEUSES et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac. PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1, Expédiées franc de port à toute adresse sur réception du prix. ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Puisseance. B. E. McGALE, Seul propriétaire, 301 Rue St Joseph, Montréal. P. S. Demandez les Pilules de McGal Avril 1882—9m.

SPRUCINE!

Préparation véritable de Gomme d'Epinettes, de Cerisier sauvage et Marrube, (Ilorum)

Une des meilleures préparations introduites jus qu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Gorge et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxons. Prise avec de l'huile de Foie de Morue dès les premiers symptômes de la Consumption, elle est d'une valeur incalculable. La SPRUCINE, comme remède contre le Rhume, n'a pas d'égale. C'est un article tout différent des composés de Gomme d'Epinettes, etc., que l'on vante tant de nos jours. Ne vous trompez pas, en demandant la SPRUCINE; elle est vendue dans des bouteilles rondes et chaque étiquette, circulaire et enveloppe portent la marque de fabrique. A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. E. B. McGALE, Chimiste, 301, rue Saint Joseph, Montréal.